



Tourbes le 6 décembre 2023

AVIS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
SE REUNIRA EN SEANCE PUBLIQUE
A LA MAIRIE
LE JEUDI 21 MARS 2024
A 19 HEURES 00**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte rendu

Délibérations :

- Demande de subvention DETR-DSIL, département et Région 2024 pour l'aménagement du parvis de la nouvelle Mairie (annule et remplace la délibération N°2024-007 du 25 janvier 2024)
- Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour l'aménagement du parvis de la nouvelle Mairie
- Demande de subvention au titre du Fonds d'Aide aux Communes de la CAHM pour l'aménagement du parvis de la nouvelle Mairie
- Demande de subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les études de la restauration de l'église Saint Saturnin pour les phases APS P1 et P2, APD P1 et P2 pour l'année 2024
- Mission préalable Atelier d'Architecture Marilyn GOBIN, Architecte du Patrimoine, pour la restauration de l'église Saint Saturnin pour les phases APS P1 et P2, APD P1 et P2 pour l'année 2024
- Choix de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parvis de la nouvelle Mairie
- Subventions aux associations pour 2024
- Décision d'admission en non-valeur des créances les plus modestes pour les communes – seuil de 100 €
- Mise en place d'une bourse aux permis de conduire pour les jeunes tourbains
- Modificatif du tableau des effectifs
- Convention fixant les modalités de participation de la commune à la scolarité des enfants inscrits dans l'école privé « calandreta des Polinets » dispensant un enseignement de langue régionale sur le territoire de la commune de Pézenas
- Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault pour le lancement d'une procédure de passation d'un marché public pour l'acquisition, la fourniture et la livraison de titres restaurant
- Proposition d'achat de Messieurs Bernard et Olivier COSTE des parcelles AR40, AR41 et AR51 appartenant à la Commune
- Mise en place plateaux traversant avenue de la gare et avenue du petit train
- Achat de terrains par la Commune des terrains cadastrés AB 870 et AK 372 Appartenant à Terres du Soleil

Questions diverses